

Cinematográfica 2800, S. A.

AV. MEXICO 87-3 TELS.: 525-7129 Y 553-2876

MEXICO, 11 D. F.

Mexico, le 17 septembre 1977

Monsieur Michel Houlx
Institut National de l'Audiovisuel
181, quai de Valmy
75011 PARIS / FRANCE

Cher Monsieur,

Je ne permets de vous importuner au sujet de coproduction avec l'INA, un projet dont vous êtes au courant, concernant l'adaptation du roman de David Vinac "Hombres de a caballo".

S'agissant d'une production assez compliquée, cela a pris du temps à la monter. Juste avant les vacances, je me trouvais moi-même à Paris où votre intérêt pour le film m'a été personnellement confirmé par vos collaborateurs. Un peu plus tard, une limite fut fixée pour la signature des contrats : le 1er septembre, c'est-à-dire à la fin des vacances.

Nous fûmes de notre côté prêts à les signer dès le 15 août et nous avons donc téléphoné à l'INA pour fixer un rendez-vous précis. C'est alors que nous avons appris que Mme Bertin et vous-même ne seriez à Paris que vers le 5 septembre.

Monsieur Andres Paniagua, chargé de signer les contrats pour nous, est donc parti pour Panama avant de se rendre à Paris où il est arrivé précisément le 5 septembre, le même jour que Mme Bertin. Les clauses des contrats furent alors discutées par lui et Mrs Baronne et Prieur et ils se sont mis d'accord sur tous les points.

Deux jours après ces accords et prêt pour la signature définitive, Monsieur Paniagua fut alors informé que les contrats ne seraient pas signés, car il était arrivé trop tard à Paris !

Dans l'impossibilité de vous rencontrer personnellement, ni Mme Bertin, il a dû quitter Paris.

Lui de retour à Mexico, nous avons eu par la suite plusieurs renseignements contradictoires par téléphone : que l'argent était placé dans un autre film, que le projet de notre film avait des chances, n'en avait plus, que finalement le contrat pouvait être signé en octobre, etc.

Étant donné la difficulté de cette production (en raison de la participation officielle de plusieurs gouvernements, l'armée panaméenne, etc) et en raison du démarrage originellement prévu pour le 1er Octobre, il nous est actuellement impossible de continuer dans une telle incertitude de la part de l'INA .

Nous avons arrêté donc le plan de tournage décidé pour le 1er octobre . Nous sommes évidemment toujours intéressés à coproduire avec l'INA . Néanmoins, vous comprendrez qu'il nous est impossible de prolonger trop longtemps notre attente dans un tel climat d'incertitude .

Je vous serais donc reconnaissant, cher Monsieur, de bien vouloir nous donner des éclaircissements sur la position exacte de l'INA face à ce projet de coproduction et dans l'attente d'une réponse que nous souhaitons favorable, je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération .

PAUL LEDUC

c.c. Mr Jean Baromet